



Réalisez vos démarches administratives en quelques clics !

UCM vous facilite la vie

Comment faire ?

1. Connectez-vous sur la « **Boutique en ligne d'ucm.be** ».
2. Sur la page de bienvenue de la boutique en ligne, sélectionnez l'opération qui vous intéresse dans l'onglet « **Guichet d'entreprises – client** ».
3. Cliquez ensuite sur « **Créer un nouveau compte client** ».
4. Encodrez vos données personnelles et créez votre mot de passe et login.
5. Vous êtes dirigé au cœur de votre demande. Encodrez les données de votre entreprise.
6. Finalisez votre demande grâce au paiement en ligne via    

Merci d'avoir choisi nos services

Plus d'infos ?

Nos conseillers sont disponibles au 081/320.739

ucm.be,
le choix le plus rapide et efficace pour vos obligations administratives !

